

Sr Saint-Gérard Majella ; Alexina Lapointe, de Chambord, en religion Sr Sainte-Philomène ; Eva Labrecque, de Saint-Odilon de Cranbourne, nièce de Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque, en religion Sr Saint-Anselme ; Stéphanie Belleau, de Québec, en religion Sr Marie de la Croix.

— Le même jour, à la Baie Saint-Paul (Charlevoix), il y avait une cérémonie du même genre chez les Petites-Françiscaines de Marie :

Ont prononcé leurs premiers vœux, Mlles Marie-Joséphine-Diana Dugal, de Québec, Sr Marie-Anselme ; Marie-Albina Chevrete, de Saint-Simon de Bagot, Sr Marie-Jeanne de Valois ; Marie-Alice-Eugénie Deslauriers, de Worcester, Mass., Sr Marie-Edmond du Saint-Nom de Jésus ; Marie-Maximilienne Boutillier, de Danielson, Conn., Sr Marie-Séraphine de Jésus.

La cérémonie a été présidée par le Rev. M. Salmon Rossignol, aumônier de l'Hospice Sainte-Anne.

Un Capucin ambassadeur

Une dépêche de Rome annonce que le Pape a reçu dernièrement en audience privée le Père Marie-Bernard, fondateur et directeur de la léproserie de Harar (Abyssinie), de l'Ordre des Capucins, qui a présenté à Sa Sainteté une lettre autographe du roi Ménélick, conférant au Souverain Pontife la décoration de « l'Etoile d'Ethiopie. » Cette démarche est une réponse à une lettre du Saint-Père au Négus, demandant à ce dernier de protéger les catholiques d'Abyssinie.

Les malades et le jeûne eucharistique

Voici un commentaire du décret du 7 décembre 1906, adressé de Rome à la *Nouvelle Revue théologique* (mars 1907), par le R. P. Bastien, O. S. B.

Il ne s'agit évidemment pas, dans le décret, de la communion en viatique dont les règles ont été tracées par le rituel romain : *Pro Viatico autem ministrabit (Parochus,) cum probabile est, quod (infirmus) eam amplius sumere non pote-*